

Esquisse d'un traité de la tradition

Autor(en): **Michaud, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 71

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-403762>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ESQUISSE D'UN TRAITÉ DE LA TRADITION.

Dans mon « Cours de théologie dogmatique » tel que je l'ai résumé¹⁾, le traité de la tradition est le dixième.

En voici le plan :

Observations préliminaires sur la place de ce traité dans un cours de théologie dogmatique.

Ch. I^{er}. Du témoignage et de la tradition au point de vue philosophique, social et religieux.

Ch. II. Comment la tradition a toujours été, de fait, un principe fondamental dans l'Eglise chrétienne.

Ch. III. Explication du principe de la tradition : comment la tradition constante et universelle est un principe, et comment la tradition particulière (locale ou temporaire) n'en est pas un.

Ch. IV. Les Pères, soit d'Orient, soit d'Occident. Leurs œuvres et les études récentes dont ils ont été l'objet.

Ch. V. Ce qu'il faut penser des Pères comme docteurs privés et des Pères comme témoins de la foi de l'Eglise universelle.

Ch. VI. Thèses et conséquences.

Ch. VII. Objections des ultra-traditionnistes.

Ch. VIII. Objections des anti-traditionnistes : — 1^o les sceptiques; — 2^o les libres-penseurs; — 3^o les protestants.

Ch. IX. Etat de la question chez les théologiens ultramontains : — Remarques générales; — 1^o Rome déprécie et dédaigne les Pères; — 2^o Rome ne comprend plus l'argument de tradition ni la notion du dépôt; — 3^o L'école ultramon-

¹⁾ Voir la « Revue internationale de théologie », juillet 1902, p. 476-495.

taine française du 19^e siècle a commencé par remplacer les notions d'attestation et de dépôt par un traditionnalisme de fantaisie; — 4^o Le traditionnalisme mennaisien étant condamné, a surgi, à la place des notions traditionnelles de l'ancienne Eglise, le système de l'évolution; — 5^o Position de la question; — 6^o Contradiction parmi les évolutionnistes ultramontains; — 7^o Le passage de la foi implicite à la foi explicite; — 8^o L'évolution du grain de blé, du grain de sénévé, la croissance du corps de l'enfant qui devient homme, sont mal interprétées par Rome; — 9^o Les *proxima fidei* et les théologoumènes, ainsi que les formules dogmatiques; — 10^o Comment la tradition est remplacée à Rome par le magistère du pape; — 11^o A quoi se réduit le sophisme romain; — 12^o Conclusions; — 13^o Le comble, c'est que Rome ose donner le nom de progrès à toutes ces altérations antichrétiennes.

Ch. X. Comment le Newmanisme est opposé à la vraie tradition catholique: 1^o Notice biographique de Newman; — 2^o Ses ouvrages; — 3^o Ouvrages sur sa personne et sur ses œuvres; — 4^o Comment ses propres disciples ne sont pas d'accord entre eux pour le juger, les uns l'admirant, d'autres signalant ses torts, beaucoup faisant l'un et l'autre; — 5^o Ses contradicteurs; — 6^o Le pape Pie X l'a-t-il condamné? — 7^o Que faut-il penser de lui? *a)* Il n'a pas été d'accord avec lui-même; *b)* son caractère; *c)* son système théologique; ses idées principales et autres; ses erreurs. — Appendice.

Ch. XI. Etat de la question chez les protestants.

Ch. XII. Etat de la question chez les anciens-catholiques: 1^o leur explication de la tradition; — 2^o leur manière de concilier la tradition et le libre examen; — 3^o leur manière de concilier la tradition avec le vrai «développement»; — 4^o leur manière de concilier la tradition et le progrès.

Les lecteurs qui ont été attentifs aux publications de la «Revue», sont déjà renseignés sur l'évolutionnisme ultramontain, notamment sur le newmanisme, et sur les incroyables contradictions qui règnent parmi les théologiens ultramontains en matière de dogme et de tradition. J'ai pensé que le chapitre VI de ce Traité pourrait être particulièrement utile, vu la confusion d'un grand nombre d'esprits dans cette question. Le voici :

Ch. VI. Thèses et conséquences.

I. Etant donné que les Pères aient eu des qualités et des défauts, il est logique de n'avoir pour eux qu'une admiration prudente, de n'accepter que leurs qualités et de rejeter leurs défauts. Donc il faut les aimer, non comme les nègres du centre africain aiment leurs idoles, mais comme des hommes exacts aiment ce qui est bien et repoussent ce qui est mal.

Donc à ceux qui veulent rejeter les Pères absolument, à cause de leurs défauts et de leurs erreurs, répondons en faisant ressortir les qualités des Pères. Et à ceux qui veulent les admirer absolument et sans restriction, répondons en faisant ressortir leurs défauts et leurs erreurs. Soyons avec eux quand ils disent vrai, et contre eux quand ils disent faux.

Si nous les louons, que ce ne soit qu'à cause de leurs qualités et des vérités qu'ils ont enseignées, et non à cause de leurs défauts ou de leurs erreurs. Bossuet lui même a dit que « croire une doctrine plutôt qu'une autre, par la seule autorité des hommes, c'est s'exposer à l'erreur. L'autorité humaine peut induire à une doctrine, mais non pas convaincre l'esprit »¹⁾.

Donc soyons à l'égard des Pères ce que nous devons être à l'égard de tous les autres docteurs. Ni dénigrement, ni adulation. Pas de préjugés. Il y a des préjugés d'admiration quand même, qui font tort à une saine appréciation autant que les préjugés de scepticisme ou d'hostilité; écartons les uns et les autres. M. Tixeront a très justement observé qu'on peut respecter les Pères et ne pas les suivre toujours²⁾. C'est qu'en effet ils ne sont pas nos maîtres, mais seulement nos guides : « Qui ante nos ista noverunt, non domini nostri sed duces sunt³⁾ »; or les conseils des guides peuvent toujours être contrôlés.

On a dit que les Pères sont pour nous des médecins moraux. Ils peuvent l'être en effet, lorsqu'ils connaissent exactement le mal et le remède; et alors il faut les suivre. Mais ils peuvent aussi se tromper, et de fait ils se sont trompés souvent. Donc, ici encore, ils doivent être contrôlés; et si, en les contrôlant, nous constatons qu'ils parlent sagement, véridiquement, utilement, nous devons accepter avec gratitude tout ce qu'ils

¹⁾ Bossuet, *Logique*, III, XXII.

²⁾ *Histoire des dogmes*, T. II, p. IV.

³⁾ Sénèque à Lucilius.

disent de vrai et de bon. De fait, ceux qui lisent les Pères attentivement découvrent dans cette étude beaucoup d'actualités dont on peut profiter encore ¹⁾).

En un mot, le véritable esprit est de voir dans les Pères des hommes qui ont voulu rendre leurs semblables plus moraux et plus religieux. Donc il faut les juger et les traiter comme tels. Cette bonne volonté était-elle suffisante pour leur communiquer la connaissance de l'histoire, des sciences, des langues, de la philosophie, voire même de la tradition? Non. Donc ils ont pu se tromper, comme tout homme de bonne volonté peut se tromper. Donc il faut les suivre quand ils sont dans le vrai, et ne pas les suivre quand ils sont dans l'erreur. Rien de plus simple.

II. Il est évident que le témoignage des Pères, lorsqu'il est unanime, constant et universel, est une garantie historique digne de tout respect. Se ranger à leur témoignage en pareil cas, c'est rendre hommage non à l'usage en tant qu'usage, mais à la raison même, à la vérité même, à l'évidence même. Au fond, les usages ne prouvent pas grand'chose; car il y en a de mauvais et d'erronés, comme il y en a de bons. Ce qui prouve quelque chose, ce qui a quelque valeur dans la tradition, ou dans la transmission d'un enseignement ou d'un fait, c'est l'exactitude de ce fait, c'est la vérité de cet enseignement. La tradition universelle, dont nous parlons dans ce Traité, nous fait connaître, *historiquement*, l'enseignement du Christ, rien de plus; elle ne démontre pas la vérité intrinsèque ou dogmatique de cet enseignement, elle ne fait que constater le fait que tel a été l'enseignement du Christ; ce qui démontre la vérité intrinsèque de cet enseignement, c'est la raison, c'est la science, c'est la philosophie, c'est la saine théologie, c'est la vertu qui en est le produit, etc.

Telle est la vraie valeur de la tradition. Elle n'est pas autre. Lorsque Descartes a expliqué qu'un principe de conservation domine tous les échanges de mouvement dans l'univers, qu'aucune énergie n'est détruite, que toute véritable force reste, il n'a pas fait autre chose que démontrer la persistance de la force, c'est-à-dire, dans l'ordre de la pensée, la persistance de la vérité. C'est la vérité qui est la force, en religion surtout. C'est la vérité enseignée par le Christ qui est la force du

¹⁾ Leclercq, *Afrique chrétienne*, T. I, p. 331.

monde religieux; aucune des vérités enseignées par le Christ n'est détruite; tous les changements ou échanges de mouvement dans les esprits et dans les points de vue, sont dominés par cette force conservatrice persévérante. Telle est la vraie tradition, tel est le « ecce ego vobiscum sum ». Les adversaires de la tradition ont tort de se borner trop exclusivement aux changements, et de ne pas assez voir la force qui dure et persiste à travers et au-dessus de tous les changements, la force universelle de la vérité transmise à travers les siècles.

On comprend que le témoignage d'un seul homme ou de quelques hommes ne suffit pas pour transmettre cette force universelle; qu'elle doit être non seulement ici, mais là et partout; non seulement aujourd'hui, mais hier et demain; non seulement avec tel ou tel, mais avec tous les hommes qui suivent la droite raison, car elle n'est pas la propriété de quelques-uns, mais le bien et la force de tous. C'est cette unanimité, cette constance, cette universalité qui forment la certitude de la tradition¹⁾.

Il en est de la tradition vraie comme de la science; ni celle-là ni celle-ci ne consiste dans l'entassement des textes et des connaissances, « mais dans le jugement et l'usage qu'on en fait; c'est toujours, en fin de compte, l'esprit qui est le maître²⁾ ». *Amicus Plato, magis amica veritas*. La vérité, voilà ce que l'on doit chercher dans la tradition. Ce n'est pas nous qui dirions : « Aristote a toujours raison devant Dacier, non pas parce qu'en effet il a raison, mais parce que c'est Aristote ». Non, Aristote, pas plus que Platon, n'est au-dessus de la raison; c'est la raison qui est au-dessus de l'un et de l'autre; et c'est elle aussi qui fait la force du témoignage universel, constant et unanime. Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que chacun, c'est tout le monde. Le *magister dixit* d'autrefois n'a plus de force aujourd'hui, à moins qu'on entende le Christ, le seul et vrai Maître; mais ce qu'il n'a pas enseigné reste libre. La tradition ne fait que transmettre ce qu'il a enseigné, elle n'est pas chargée de donner de cet enseignement une explication selon tels ou tels Pères, et encore moins de transformer cette explication essentiellement humaine en dogme divin. Toujours et partout, le divin reste divin, et l'humain humain.

¹⁾ V. Dubois, « Revue du clergé français », 15 février 1904, p. 649.

²⁾ Lejay, « Revue d'histoire et de littérature religieuses », juillet 1906, p. 377.

III. Donc la tradition locale, temporaire, particulière, limitée, ne saurait avoir la force de constatation historique que possède la tradition universelle. Elle ne peut donc être admise qu'autant qu'elle peut se justifier aux yeux de la raison. La raison doit l'examiner en elle-même, d'après les règles de la critique historique, philosophique, scientifique, théologique, etc.

Telle a été la doctrine de St. Cyprien lorsqu'il a dit : « La coutume sans la vérité n'est qu'une vieille erreur . . . *Non est de consuetudine præscribendum, sed ratione vincendum* ; ce n'est pas la coutume qui doit faire loi, *c'est par la raison qu'il faut triompher* ». De même, Anselme de Cantorbéry, terminant son *De conceptu virginali*, c. 29, dit :

« Haec breviter de originali peccato, pro capacitate intellectus mei, non tam affirmando quam conjectando dixi; donec mihi Deus melius aliquo modo revelet. Si cui vero aliter visum fuerit, *nullius respuo sententiam, si vera probari poterit* ».

Donc, d'après ces Pères, la raison prime la tradition, et celle-ci n'a de force que grâce à la raison qui est en elle et avec elle. Donc s'écarter des interprétations des Pères pour suivre la raison et la science, c'est être dans l'esprit des Pères. On peut placer la foi au dessus de tout, l'exalter, sans pour cela amoindrir les droits de la raison : la foi objective, vérité divine, est au-dessus de la raison, mais non contre ; elle implique la raison, elle est éminemment rationnelle ; il n'y a pas lutte entre elles. Tel est l'esprit des Pères.

On n'étonnera personne en disant que des hommes comme Tertullien, Cyprien, Cyrille, Athanase, Basile, Grégoire, Jean Chrysostome, Jérôme, Augustin, etc., ont été *personnels* ; qu'ils ont eu leur propre manière de voir et de sentir dans leurs relations ecclésiastiques, dans leurs points de vue, dans leurs passions, dans leurs ressentiments, dans leurs versatilités (car ils ont changé souvent et se sont rétractés eux-mêmes), aussi dans leurs explications théologiques. Ils étaient hommes. Ce personnalisme est très intéressant. Loin de le rejeter, il faut l'examiner, l'analyser, le contrôler, comme on le fait de toute chose humaine. Ce que nous y trouvons de bon, nous le retenons, *quod bonum est tenete*. Mais ce qui nous paraît défectueux, erroné, à plus forte raison mauvais, rejetons-le. Tel a abusé de la rhétorique en certaines circonstances, tel de la scolastique ou de la fausse science de son temps, tel autre a

été victime de mots mal compris, etc. Pourquoi les suivrions-nous sur ce terrain de l'erreur? Ils seraient les premiers à nous condamner. Aussi M. Leclercq n'hésite-t-il pas à signaler les faiblesses de Tertullien¹⁾, M. Boulenger celles de Grégoire de Nazianze et de Grégoire de Nysse²⁾, M. Bainvel à dire que le consentement même unanime des Pères ne jouit pas du privilège de l'infailibilité, même *in rebus fidei et morum*, quand les Pères parlent non comme témoins de la foi, mais comme docteurs privés; qu'à plus forte raison en est-il de même dans les choses étrangères à la foi et aux mœurs³⁾.

Je ne saurais me répéter. Prière au lecteur de vouloir bien se reporter à mon étude sur *Quelques sophismes théologiques*: I. A propos de la doctrine des Pères⁴⁾; II. Les «*Proxima fidei*»⁵⁾. Toute cette importante question y est mise au clair. Pour ceux qui n'auraient pas le temps de revenir sur ces détails, je me borne à la simple remarque suivante :

Il importe de noter que les traditions locales consignées par les docteurs particuliers et dans les écoles théologiques de telle ou telle époque, ont été souvent erronées, n'ayant été que des opinions très humaines de théologiens plus ou moins nombreux se copiant les uns les autres. Plusieurs de ces traditions, dont Rome fait tant de cas aujourd'hui et sur lesquelles elle s'appuie pour proclamer ses nouveaux dogmes, ont triomphé grâce au silence et à la prévarication des docteurs et des évêques qui en connaissaient la fausseté et les vices, mais qui n'osaient ni les combattre, ni même les signaler. Ces timides se bornaient à gémir dans le secret, et couvraient leur coupable silence du nom de *discretion*; ils voulaient, disaient-ils, éviter un *scandale inutile*, les papes étant incurables, aimant leurs maux et ne voulant point guérir, et les conciles œcuméniques ne réformant rien. C'est ce que St. François de Sales, par exemple, a avoué à la mère Angélique Arnauld, lorsqu'il lui a dit : «*Je sais cela comme les docteurs, qui en parlent, mais la discretion m'empêche d'en parler, parce que je ne vois pas de fruit à en espérer*»⁶⁾.

¹⁾ *Afrique*, T. I, p. XXVIII; cf. XXXIII.

²⁾ *Grégoire de Nazianze*, p. XXXVIII, XL, 87, 109, etc.

³⁾ «*Revue du clergé français*», 15 février 1906, p. 635.

⁴⁾ «*Revue internationale de théologie*», avril 1899, p. 310-315.

⁵⁾ P. 315-318.

⁶⁾ Cité dans les *Etudes* du 20 février 1910, p. 440.

C'est ainsi que l'erreur et le vice ont pénétré dans l'Eglise, et que de fausses traditions l'ont emporté sur la vérité et sur la discipline. Et cela se comprend aisément. Les papes ont réussi à terroriser le clergé pour des motifs évidents : crainte des uns, cupidité et ambition des autres, etc.; et la vérité captive a été muette et trahie, et un faux catholicisme a supplanté peu à peu la véritable orthodoxie.

On voit ainsi comment la tradition particulière qui n'a pas pour elle la constance de l'enseignement universel et de la pratique générale peut induire en erreur, et comment il faut la combattre dès qu'on le peut en s'appuyant sur les doctrines et sur les faits proclamés par la tradition « universelle, constante et unanime », si peu nombreuses que soient ces doctrines. La qualité doit l'emporter sur la quantité; le tronc de l'arbre doit être débarrassé des branches parasites ou malsaines qui l'ont envahi et qui le rongeraient, si le Christ, qui est avec l'ensemble de son Eglise, ne suscitait de temps en temps des serviteurs courageux qui se souviennent de la parole de St. Paul : *Prædica verbum, insta opportune, importune; argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina*¹⁾.

La tradition romaine est fondée sur les prévarications des uns et le mutisme des autres. Heureusement elle est dévoilée par ceux des fidèles qui continuent, malgré elle et contre elle, la tradition primitive, laquelle a trouvé toujours, dans tous les siècles, des échos qui la répercutent à ceux qui savent entendre et qui veulent écouter.

IV. Donc, dans les assertions des Pères, il faut bien distinguer la vérité qu'ils ont voulu dire, et les accessoires dont ils ont pu l'entourer; ne pas placer ceux-ci au-dessus de celle-là; ne pas s'arrêter dans les accessoires qui peuvent être de mauvais aloi, mais aller jusqu'à la vérité, jusqu'au noyau et s'y tenir. C'est ainsi que le Père Lagrange remarque avec raison que la doctrine spirituelle de François de Sales est indépendante des comparaisons qu'il emploie pour la faire valoir; les comparaisons ne sont que le moyen. De même, dans St. Paul, il y a des comparaisons, des raisonnements qui ne sont que des moyens, et non le but; il faut voir le but, la doctrine même, la vérité même que Paul a voulu mettre en

¹⁾ II Tim. IV, 2.

relief et faire accepter. De même pour le Christ : il a parlé en paraboles, il faut voir la vérité mise dans les paraboles, et ne pas prendre les figures dans le sens propre des mots.

Cette règle de grammaire doit être appliquée aux Pères ; si l'on ne prend pas cette précaution, il pourra se faire qu'une déviation se produise, que la vérité soit oubliée, que la figure accessoire prenne sa place, et qu'ainsi une vérité, d'abord reçue par tous, soit ensuite prise dans un sens nouveau et erroné¹⁾. Cela est arrivé au sujet de l'eucharistie ; au lieu de s'en tenir à la doctrine première, on a dévié dans des accessoires et des figures qu'on a prises strictement, et c'est ainsi qu'est née la transsubstantiation matérielle, grave déviation et grosse erreur.

Cela est arrivé aussi au sujet de l'Épiphanie. Ce curieux exemple montre comment une chose peut changer de caractère et de signification d'une époque à une autre. En effet, cette fête a encore un reste de sa signification première dans les œuvres de St. Jean Chrysostome²⁾, tandis que, dans les écrits de Léon I^{er}, il n'en est plus question. Un siècle et demi a suffi pour opérer ce changement. Dans Léon, l'Épiphanie n'est plus que la fête des mages et non celle du baptême de Jésus-Christ. On sent que ce pape ne veut plus parler que des mages et des bergers, dans le but de faire admettre l'explication de la divinité de Jésus-Christ non plus par l'union hypostatique telle qu'elle a été révélée au baptême de Jésus-Christ, mais par la conception dite miraculeuse telle qu'elle se trouve dans les évangiles de l'enfance. C'est aussi ce pape qui a modifié gravement la discipline de l'Église dans l'administration du sacrement de pénitence. Etc.

Rien de plus facile que de fausser la pensée d'un auteur. Celles des Pères l'ont été souvent, par le procédé que je signale.

V. Il importe donc de remarquer que tout tend à se transformer suivant les milieux.

Les milieux changent, les points de vue changent ; il se forme ainsi dans la société des conditions nouvelles, des besoins nouveaux, des aspirations nouvelles. Le stoïcisme s'est transformé, le platonisme aussi³⁾.

¹⁾ Voir la « Revue du clergé français », 1^{er} déc. 1902, p. 84.

²⁾ *Christologie de St. Jean Chrysostome* ; « Revue internationale de théologie », avril 1909, p. 283-284.

³⁾ Voir Lévy-Brühl, *Morale*, p. 49.

Que devient la tradition dans ce cas? Faut-il, au nom de la tradition, condamner à priori tout changement? Non. Il faut distinguer le fond et la forme : car il y a, dans les idées comme dans les choses, un fond et une forme. Le fond, qui est la vérité, doit être maintenu et transmis; cette transmission constitue la saine tradition. La forme, qui n'est qu'un vêtement de la vérité, une de ses nombreuses manières d'être, doit changer; la tradition ne peut pas légitimement l'en empêcher. La vérité a le droit de se présenter diversement aux esprits, tout en restant la même; elle a le droit de porter des habits divers, de se rendre ainsi plus belle, plus acceptable, plus utile. *Non nova, sed novè*; c'est l'antique qui devient nouveau. On voit dans quelle mesure. Si l'on découvre des vérités nouvelles, des fonds nouveaux, tant mieux; la tradition ne saurait les repousser, car la légitimité de la tradition c'est sa vérité; or la vérité ne saurait être contraire à la vérité. La sœur aînée ne saurait empêcher la sœur cadette de se produire. Bien plus, la sœur aînée doit se vêtir à la mode nouvelle, quand celle-ci est convenable; et cela, au nom de la loi de l'évolution, qui est dans la nature des choses contingentes.

A ce point de vue, M. W. Monod a dit avec raison (« Revue chrétienne », avril 1901, p. 245) : « Réciter docilement la formule des prémisses qu'ils ont posées, *sans jamais tirer la conclusion qui aspire à s'en dégager*, ce n'est pas continuer nos pères, c'est les piétiner. Empêcher le bourgeon d'éclorre, ce n'est pas conserver la plante, c'est la tuer. Des conservateurs conséquents(?) seraient les fossoyeurs de l'Eglise et de la société. »

VI. La loi de l'évolution bien comprise nous conduit à la loi du progrès, qui doit aussi être bien comprise. Progrès dit plus qu'évolution; car il dit perfectionnement, tandis que évolution dit seulement mouvement et changement.

Si le mouvement et le changement sont permis et nécessaires comme tels, dans le monde contingent, à fortiori le progrès l'est-il aussi. Les vrais traditionnistes doivent donc être aussi des progressistes : progressistes, non pour altérer et nier la vérité ancienne, mais pour accueillir les découvertes et les vérités nouvelles, pour corriger les anciennes imperfections, pour remplacer les formes périmées, vieilles, usées (car il y a

des choses qui s'usent, comme il y a des fleurs qui se fanent et des personnes qui meurent).

Joachim du Bellay voulait qu'on «renouvelle toute vieille pensée». Bien avant lui, les Pères ont parlé dans le même sens. Léon le Grand a remarqué qu'il y a eu, chez les Pères qui l'ont précédé, des obscurités, des ignorances, des doutes; que c'est un devoir pour les nouveaux-venus d'en profiter et de s'améliorer¹).

C'est en ce sens que Pascal a très justement remarqué que l'esprit humain se développe; qu'il augmente le capital et le trésor de ses connaissances; que vouloir forcer la raison à revenir en arrière et à ne pas dépasser le simple instinct des animaux, c'est la rabaisser; qu'il faut, au contraire, mieux faire que les anciens, si l'on veut rester dans leur esprit.

C'est une thèse de bon sens et d'histoire, qui doit avoir aussi sa place en théologie. Le moine Bacon a préconisé le progrès²); Descartes aussi, dans son *Discours sur la méthode*³); de même, Fontenelle, Turgot⁴), etc. Donc il faut respecter les anciens⁵); mais tout en maintenant *tout* ce qu'ils ont dit de *vrai*, *tout* ce qu'ils ont fait de *bon*, il faut aussi progresser dans le vrai et dans le bien. Vouloir en rester à l'antiquité, c'est méconnaître l'esprit de l'antiquité; c'est la faute des conservateurs-bornes de vouloir arrêter la marche de l'esprit; ce faux conservatisme a existé et existe encore dans nombre de fidèles, surtout dans beaucoup de membres des hiérarchies. On le comprend, en ce sens que l'admiration et l'amour qu'on ressent pour les ancêtres pousse à les exalter, à ne pas voir leurs défauts et leurs erreurs, et à les imiter tels quels. Mais ce sentiment respectable devient erroné et nuisible quand il arrête le progrès. Le XVII^e siècle a mal connu l'antiquité, et il est tombé dans plusieurs défauts par suite de cette connaissance insuffisante; Port-Royal a professé ainsi un culte souvent excessif envers St. Augustin⁶).

Il faut donc éviter ce travers, qui peut devenir une grave erreur.

VII. La loi d'évolution et la loi de progrès appellent la loi de critique ou de discernement : car sans discernement pas de

¹) *De ascensione Domini sermo I*: «Gratias agamus divinæ dispensationi et sanctorum Patrum necessariæ tarditati. Dubitatum est ab illis, ne dubitaretur a nobis».

²) Voir Caro, *Mélanges*, II, 120.

³) Ibid. — ⁴) P. 121. — ⁵) P. 126. — ⁶) P. 121.

progrès véritable. Il faut discerner la vérité, et dans ce but discerner la tradition, voir ce que celle-ci contient de vrai pour l'augmenter et le faire progresser.

Donc, lorsqu'un Père contient une expression forcée ou inexacte, il faut voir si dans le contexte se trouve un correctif qui rétablisse l'équilibre de la pensée et du mot; il ne faut pas se contenter d'une phrase détachée, mais remettre les textes détachés dans leur contexte, dans leur cadre, dans leur vrai jour. Si, après ce travail, l'exagération ou l'inexactitude s'obstinent, il faut ne pas hésiter à les condamner. C'est ainsi que St. Jérôme ne craignait pas de critiquer les théologiens, ceux mêmes que nous appelons Pères; il dit d'un écrit de St. Ambroise : « Nihil ibi dialecticum, nihil virile atque districtum, sed totum flaccidum, molle ».

St. Augustin a jugé ainsi St. Cyprien : là où Cyprien est d'accord avec les épîtres canoniques, je l'accepte; là où il ne l'est pas, je le rejette¹⁾. Augustin condamnait l'apôtre Pierre quand Pierre lui paraissait condamnable²⁾, à fortiori les Pères. A propos de la vision béatifique, dans l'Épître 148 à l'évêque Fortunatianus, il dit, après s'être appuyé sur l'autorité d'Ambroise, de Jérôme, d'Athanase, de Grégoire : « Nous ne devons pas accorder aux écrits de ces hommes, si catholiques et honorables qu'ils soient, la même autorité qu'aux Ecritures canoniques, au point qu'il ne nous fût pas permis, tout en gardant le respect qui leur est dû, d'improver et de rejeter ce que nous pourrions trouver en eux de contraire à la vérité » (C. IV, 15).

Les Grecs, à Florence, dans la discussion sur le purgatoire, voyant que Grégoire de Nysse était contre leur opinion, déclarèrent qu'il n'était qu'un homme et qu'il ne faut pas se laisser entraîner par ce que chacun des Pères en particulier peut avoir écrit³⁾.

Malebranche a reproché à Tertullien ses mouvements impétueux et emportés. Raillant son *de Pallio*, il a dit de lui : qu'« il avait plus de mémoire que de jugement, et plus de pénétration et d'étendue d'imagination que de pénétration et d'étendue d'esprit ».

¹⁾ Voir Turmel, *Histoire de la théologie*, p. 246.

²⁾ P. 246-7.

³⁾ Voir Priléjaeff, dans l'« Union chrétienne », 29 mars 1863, p. 173.

Nous devons donc faire comme les Pères ont fait, c'est-à-dire faire, sur eux et même contre eux, acte de discernement et de critique. Oui, il est utile de constater et de connaître ce qu'ils ont pensé, mais il faut aussi penser soi-même, comme ils ont fait pour eux-mêmes. Se borner à constater ce qu'ils ont écrit n'est qu'une besogne de rapporteur; ne pas faire le second travail, c'est manquer à son devoir et n'être pas dans l'esprit de la saine tradition.

Les Pères sont allés aux sources, à l'Écriture, aux documents qu'ils ont pu recueillir; mais ils ont jugé par eux-mêmes, et avec une très grande liberté, faisant appel à la psychologie, à la grammaire, à l'étymologie, etc. Donc faisons comme eux; et en les étudiant, pénétrons-nous de l'esprit de liberté qui remplit leurs écrits, comme ce papillon des Indes qui prend la couleur de la plante sur laquelle il vit. Bien compris, les écrits des Pères nous rendront plus libres, plus personnels; ils ont été eux-mêmes; ils n'avaient pas de modèles tout d'abord, ils ont tiré leurs explications de leurs connaissances; faisons de même,

Et sans suivre leurs pas, imitons leur exemple.

Faire, en s'éloignant d'eux avec un soin jaloux,

Ce qu'eux-mêmes ils feraient s'ils vivaient parmi nous.

Incroyables sont les fantaisies et les enfantillages que certains théologiens, voire même des Saints, voire même des docteurs réputés depuis, se sont permis, en matière eschalologique; par exemple, St. Anselme de Cantorbéry¹). Si de telles choses ont été dites et permises, certes nous devons avoir le droit, nous chrétiens et théologiens du XX^e siècle, de parler librement d'après les données de nos sciences, de notre philosophie et de notre civilisation. Nous ne ferons pas de nos opinions des dogmes, non certes; mais du moins aurons-nous le droit de les émettre.

Les Pères n'ont pas échappé au sort commun de tous les écrivains. Lorsqu'on traite une question, d'ordinaire on n'en éclaircit guère qu'un côté, et souvent de l'autre côté on rend ainsi l'ombre plus grande. C'est pourquoi il faut exercer sans cesse une judicieuse critique.

Les Pères ont été forcément de leur temps et ils ont parlé inévitablement le langage de leur époque et de leur pays. Fai-

¹) Voir son *Elucidarium*, L. III, *de vita futura*.

sons comme eux. Usons des sciences de notre temps et non des sciences du leur, qui ne sont plus de mise. Rappelons-nous St. Jérôme disant qu'« on raconte beaucoup de choses dans les *Écritures sacrées* selon l'opinion du temps auquel se rapportent les faits, et non selon ce qui était en réalité ». Donc l'opinion du temps n'était pas et n'est pas toujours conforme à la vérité. Donc c'est être plus fidèle à la pensée de St. Jérôme, en adaptant les idées en question à l'état actuel de nos connaissances qu'en s'attachant à la lettre de ses opinions. Sur quoi M. Venard ajoute ; « Pourquoi n'appliquerait-on pas *aux Pères de l'Église en général* ce que le P. Lagrange a dit de Bossuet et de Pascal : Ne leur faisons pas l'injure d'estimer qu'ils auraient maintenu obstinément leurs positions s'ils avaient appris ce que nous savons ¹⁾ ».

Et l'esprit de St. Jérôme était l'esprit de St. Augustin. Ce dernier admettait non seulement la liberté de corriger des Pères qui s'étaient trompés, mais même celle de corriger *des conciles pléniers*, si quid in eis forte a veritate deviatum est. Il ne voyait ni orgueil, ni arrogance, ni sacrilège, ni violation de la foi catholique dans cette correction de conciles pléniers antérieurs par des conciles pléniers postérieurs : « ipsaque plenaria sæpe priora posterioribus emendari, cum aliquo experimento rerum aperitur quod clausum erat, et cognoscitur quod latebat ²⁾ ». On voit, pour le remarquer en passant, qu'Augustin avait conservé l'ancienne notion de l'Église ; qu'il ne la confondait pas avec le concile, même avec le concile plénier, lequel en effet ne représente jamais qu'une faible partie de l'Église, et lequel par conséquent doit toujours être confirmé dans ses décisions par l'approbation de l'Église universelle. Aucun concile n'est donc l'Église, pas plus qu'aucun Père n'est la tradition.

On entend quelquefois l'argument suivant : Jean Damascène a dit ceci, donc disons-le aussi. Ou si ce n'est pas Jean Damascène, c'est un autre docteur ou un autre Père. Cet argument est erroné. Le Père en question peut s'être trompé de la meilleure foi du monde. Répéter ce qu'il a dit, n'est donc pas toujours l'honorer ; cela peut, au contraire, abaisser sa science et violer son esprit. Donc nécessité de discerner exactement et impartialement ce qui est vrai et ce qui est erroné.

¹⁾ « Revue du clergé français », 1^{er} février 1905, p. 523.

²⁾ *De baptismo contra Donatistas*, lib. II., n. 4 ; cf. n. 14.

Certains théologiens romanistes, lorsqu'ils sont acculés par des objections tirées des erreurs des Pères, n'hésitent pas à décliner toute solidarité avec ces erreurs. Par exemple, M. Guignebert s'étant appuyé sur certaines doctrines erronées des Pères pour incriminer les dogmes romains identifiés avec elles, M. le professeur Cavallera s'est récrié, tout en faisant les concessions suivantes :

« En dehors de ce cas (*l'unanimité des Pères*), leur autorité, si grande soit-elle, reste *purement humaine et donc faillible*. Par suite, le théologien aura *toute liberté* pour l'apprécier à sa valeur. D'autant que nul n'a jamais songé à leur accorder ce privilège de dons spéciaux du ciel que M. Guignebert leur départit libéralement. Les Pères, en dehors des *quelques vérités* que leur transmettait l'enseignement autorisé de l'Eglise, *ont dû comme nous réfléchir et chercher*. Nous pouvons, pour plusieurs, saisir sur le vif leur méthode de travail. *Leurs instruments étant imparfaits*, il en résulte que *leur œuvre a été nécessairement aussi imparfaite*. Toute théologie est pensée en fonctions (*sic*) d'une philosophie; ils ont subi les inconvénients qu'entraînait une pensée philosophique *insuffisamment sûre* d'elle-même. En exégèse, ils ont dû recourir aux ouvrages juifs qui existaient déjà sur la question, ou utiliser les méthodes reçues et en honneur. *Delà bien des déchets*. Il y a beaucoup à garder des commentaires d'un saint Chrysostome ou d'un Théodoret... Il y a en revanche *beaucoup à laisser* dans les interprétations mystiques d'un Origène ou d'un saint Augustin... En tout cela, l'Eglise ¹⁾ laisse aux théologiens la plus grande liberté » ²⁾.

VIII. Un devoir s'impose comme conséquence de ce qui précède, à savoir : réformer tout ce qui est défectueux dans l'apologétique des Pères, dans leurs explications du dogme, de la morale, de la discipline. En effet, tout ce qui est défectueux doit être réformé, question *de principe* indiscutable; d'autre part, il y a du défectueux dans les Pères, question *de fait* indiscutable: donc.

¹⁾ Lire *le pape* et non *l'Eglise*; et la vérité est que le pape ne laisse pas d'autre liberté que celle de répéter ce qui plaît au pape. Le pape, parmi les textes des Pères, choisit ceux qui lui sont avantageux, les déclare *unanimes*, et condamne les autres. Telle est la liberté romaine, malgré l'aveu de M. Cavallera.

²⁾ « Bulletin de Toulouse », février 1910, p. 71.

Par exemple, les apologétiques de Justin, d'Athénagore, etc., contre les Juifs et contre les Payens : que de points de vue aujourd'hui périmés ! Que d'autres arguments à faire valoir !

Chrysostome a écrit un livre contre les Gentils, *Liber unus contra Gentiles*. Voici comment il traite la question : Les gentils nous opposent qu'eux aussi ils ont des miracles, des morts qui ont ressuscité. Chrysostome dit que non, que ce sont des mensonges, que personne n'a vu ces ressuscités. Il affirme que, si les démons ont pu autrefois induire les hommes en erreur par des fantômes (la source et la nature de la lumière n'étant pas encore connue), ils ont pu aussi commettre d'autres fraudes, mais que rien de tout cela n'était admirable ; tandis que les miracles du Christ montrent qu'il est adorable. Les démons ont forcé quelquefois leurs adorateurs à immoler leurs propres enfants ; le Christ jamais ; il a été la clémence même. Les adversaires du christianisme usent contre les chrétiens de violence, comme les empereurs payens, ou de faux raisonnements, comme les philosophes et les rhéteurs payens ; les chrétiens n'ont pas la force, et ils n'en usent pas, ils en appellent à la raison, aux vertus du Christ, à sa supériorité. La prédication de Paul faiseur de tentes, celle de Pierre pêcheur, sont admirables ; ils n'ont eu recours ni à l'argent, ni à la force, ni à l'éloquence humaine.

Chrysostome parle ensuite longuement d'un empereur payen qui prohibait l'entrée dans le temple et était terrible, injuste, etc. De tels hommes font ressortir la sagesse et la vertu du christianisme.

Le christianisme apprend aux hommes à résister au mal ; Diogène a montré un désintéressement fondé sur la vanité ; la liberté chrétienne est plus élevée, elle cherche l'utilité publique. Chrysostome montre combien est recommandable la dignité sacerdotale, que le péché est comme un feu qui consume rapidement. Il parle du martyr Babylas, et dit que les tombeaux des Saints nous excitent à une sainte émulation pour imiter leurs vertus ; que les reliques du martyr Babylas ont été transportées à Antioche. Puis il parle de l'empereur Julien, qui a rétabli le culte des idoles ; du châtement infligé à l'empereur Maximin, persécuteur des chrétiens ; du rhéteur Libanius et de quelques écrits payens ; de Julien qui veut qu'on appelle les chrétiens galiléens, et qui est défait dans sa guerre de Perse. Enfin, il glorifie de nouveau les martyrs.

Tel est le fond de ce livre. On voit combien cette réfutation du paganisme et cette démonstration de la vérité du christianisme sont imparfaites. Combien nos apologies sont supérieures!

IX. Un point important à relever dans la question de la tradition, est celui-ci : « Des croyances que *tout le monde* affecterait de professer, sans que *personne* y adhérât sincèrement, constitueraient-elles encore une tradition? » La question a été posée par M. G. Séailles. Dans son exagération elle est chimérique. Mais on peut la ramener à des proportions réelles en parlant de croyances officielles que tous les membres officiels d'une Eglise seraient censés professer, et auxquelles un très petit nombre seulement adhérerait sincèrement. De telles croyances sont nombreuses, par exemple, dans l'Eglise romaine.

Or, à cette question, on peut répondre négativement.

Effectivement, la foi comme croyance est un acte d'adhésion de l'intelligence; mais comme cette adhésion n'est pas motivée par une évidence directe et complète, elle n'est pas un acte de la seule intelligence, elle est aussi un acte de volonté, de conscience et de sentiment. Donc la vraie foi est un acte sincère. Donc une adhésion qui ne serait que simulée, qui manquerait de sincérité, ne pourrait pas compter comme témoignage valide et comme prescription.

De plus, une telle adhésion doit être consciente; non seulement elle doit être consciencieuse, mais encore consciente; dès lors, une adhésion qui ne serait que latente, implicite, sans savoir précisément de quoi il s'agit, ne peut pas constituer une vraie tradition. On voit par là comment la tradition latente et la foi implicite des Romanistes sont erronées.

X. Certains théologiens romanistes sont allés jusqu'à raisonner ainsi :

Il est vrai que Pierre Lombard, au XII^e siècle, a cité des textes de Pères non contrôlés, apocryphes même; qu'il y a eu ainsi exagération et erreur dans les appréciations; qu'au siècle suivant, Thomas d'Aquin a fait de même; qu'ainsi peu à peu se sont répandues des doctrines que l'on croyait être les doctrines des Pères cités, et qui, de fait, ne l'étaient pas; qu'ainsi le vrai sens patristique a disparu et a été remplacé par un sens nouveau.

Les théologiens en question appellent ce sens nouveau un sens chrétien traditionnel. Ils prétendent que l'Eglise (leur Eglise romaine), en adoptant ce sens prétendu chrétien et prétendu traditionnel, le rend effectivement chrétien et traditionnel, parce qu'elle est une gardienne infallible de la vérité et de la tradition! En sorte que la décision du pape peut suppléer à de faux textes patristiques, valider ce qui est invalide, rendre vrai ce qui est faux, authentique ce qui est inauthentique, etc.

Telle est la mentalité romaine. On en constate, à l'évidence, la fausseté. Car qu'est-ce qu'une tradition patristique sans de vrais textes patristiques? Comment une Eglise peut-elle se dire gardienne de la tradition, quand elle fausse la tradition ancienne, la seule vraie, et qu'elle en fabrique une nouvelle d'après des textes tronqués et dénaturés? Comment peut-on couvrir ces erreurs, ces tromperies, en disant que c'est une Eglise infallible, un magistère infallible, qui les enseigne et les sanctionne? L'infaillibilité consiste-t-elle à rendre blanc ce qui est noir, vrai ce qui est faux?

XI. Terminons cette étude par une simple remarque sur le devoir du théologien dans l'explication des Pères et de la tradition. Si nous avons condamné les falsificateurs de textes, nous devons condamner aussi les faux interprétateurs. Il est, effectivement, des interprétateurs qui, au lieu de se conformer au sens naturel et obvie des textes, les plient à l'idée systématique et personnelle qu'ils ont eux-mêmes conçue a priori. Ce n'est pas la pensée des Pères qu'ils voient dans les œuvres de ces derniers, c'est leur propre pensée, à eux commentateurs, qu'ils introduisent violemment dans les textes mêmes en les dénaturant. Contresens inconscients peut-être, mais contresens positifs.

Un cas entre mille. On lit dans les « Etudes » (5 mars 1907, p. 682) le compte-rendu suivant d'un ouvrage sur Cyrille d'Alexandrie. A en croire le critique (qui signe J. M.), l'auteur de cet ouvrage aurait transformé, ou à peu près, St. Cyrille en théologien scolastique. Lisons :

« L'auteur pouvait faire une œuvre excellente. Il lui suffisait de traiter ses riches matériaux par une méthode sérieusement scientifique. Il lui fallait, pour un moment du moins, oublier la scolastique et ses systèmes, et entrer aussi intimement que

possible dans la pensée de Cyrille . . . Le docteur W., malheureusement, n'a pas su ou n'a pas voulu faire cela. *C'est toujours et partout la scolastique qui le dirige*; c'est aux *systèmes scolastiques* qu'il veut *toujours ramener* la pensée de l'évêque d'Alexandrie; c'est par la terminologie scolastique que souvent il la traduit. Le lecteur, en maints endroits, est tenté de se récrier: « Mais c'est une thèse scolastique qu'on me prouve avec des textes empruntés à St. Cyrille; *est-ce bien sa pensée à lui?* » Il n'a qu'une confiance modérée en face de certaines discussions de textes . . . Et ces textes eux-mêmes, ils abondent dans le livre; mais découpés en si menus morceaux ou venant de traités si divers, qu'on a *quelque droit* de se demander si, dans leurs contextes, ils ne prendraient pas *un sens un peu différent* ».

Cette critique est typique. Hélas! le docteur incriminé est légion. Le procédé ordinaire dans l'enseignement de la théologie romaine, est celui-ci: *Argument de tradition*: deux ou trois textes de Pères, isolés, détachés du contexte, quelquefois même un seul, dont le sens est souvent forcé et inexact. Et voilà ce qu'on appelle démonstration d'une thèse par la tradition ou le consentement unanime des saints Pères! Je le répète, tel est le procédé *habituel* des Manuels de théologie ultramontaine.

Les théologiens ultramontains raisonnent ainsi: Le magistère romain est infallible; donc, quand il enseigne que l'Eglise romaine est la seule vraie, la seule fondée sur Jésus-Christ, c'est la vérité même; donc l'Eglise romaine actuelle est bien effectivement l'Eglise primitive et apostolique; ce qu'elle est maintenant, elle l'était déjà dans ses origines, *et la tradition dans le cours des siècles confirme ce point de vue*. — Et ces théologiens savent découvrir des textes isolés, quelconques, auxquels ils prêtent le sens voulu. Tel est le procédé pratiqué dans le livre de M. Batiffol, intitulé: « L'Eglise naissante et le catholicisme » (1909).

C'est donc la complète dénaturation de la tradition, de la doctrine des Pères, et l'oubli absolu du critère catholique. Nous reviendrons sur tous ces stratagèmes dans les chapitres IX et X de ce Traité.

E. MICHAUD.
